Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213700727-20260310-DCM_2026_043-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
-
DÉPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE
-
Mairie de **CHINON**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU **MARDI 10 MARS 2026**

2026-043

Le mardi 10 mars 2026, à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 06 mars 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : *29*	Votes Pour : *25*
Nombre de Membres présents : *19*	Vote Contre : *0*
Pouvoirs : *6*	Abstention : *0*
	Non votant : *0*

PRESENTS :
Monsieur DUPONT, Monsieur MAUCORT, Madame LAMBERT, Monsieur DAMMERY, Madame LAGREE, Monsieur DUCHESNE, Madame BOISNIER, Monsieur BILLARD, Madame GACHET, Monsieur CHEMINOT, Madame BERGER, Monsieur PLOUZEAU, Monsieur PELLETIER, Monsieur PLANCHON, Madame VUILLERMOZ, Monsieur FLEUREAUX, Madame RUFET, Madame RICHER, Madame BAUDIN

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :
Monsieur NARDI pouvoir à Madame GACHET, Monsieur BERTRANDA pouvoir à Monsieur DAMMERY, Madame DEVAUD pouvoir à Madame BERGER, Madame BELLUT pouvoir à Madame LAMBERT, Madame MARTINEAU pouvoir à Monsieur FLEUREAUX ,Monsieur DAVIET pouvoir à Madame BAUDIN

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :
Monsieur GOUPIL, Madame DEVAUD LETERME, Monsieur NARDI, Madame BELLUT, Monsieur BERTRANDA , Madame MARTINEAU, Monsieur DAUDIN, Monsieur LAPORTE, Monsieur BAUMEL, Monsieur DAVIET

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur PLANCHON

Convention de partenariat entre la Ville de Chinon, le Club Athlétique Chinonais et l'association CLAAC pour l'organisation de la Corrida 2026

La ville organise en partenariat avec les associations Chinonaises des manifestations sportives programmées chaque année. Dans le cadre de leurs organisations, une convention est établie pour chacune de ces manifestations pour définir le rôle de chacun.

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213700727-20260310-DCM_2026_043-DE

La Corrida est une manifestation sportive évènementielle organisée chaque année au moment de la rentrée scolaire au mois de septembre. Le départ et l'arrivée se font au niveau de l'Espace Rabelais, le parcours arpente le centre-ville.

La Corrida est programmée le vendredi 11 septembre 2026 pour sa vingt-deuxième édition.
Cet évènement sportif a pour objectif :

- de proposer une activité sportive relançant la saison ;
- de dynamiser le centre-ville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ***A L'UNANIMITE***

*- **SE PRONONCE** sur les termes de la convention de partenariat entre la Ville, le Club Athlétique Chinonais et l'association CLAAC pour la mise en œuvre de la Corrida de l'année 2026 ;*
*- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou le Conseiller délégué aux Sports à signer ladite convention citée ci-dessus.*

Fait à CHINON, le 10 mars 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CHINON

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication